



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Demande de co financement - Centre ville - Modélisation et test de  
trafic en situation future**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040462

**AMERU**

**Demande de co financement - Centre ville - Modélisation et test  
de trafic en situation future**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Une étude préliminaire de circulation réalisée par Municipalité Service en centre ville a permis de définir les grandes orientations de circulation et de partage de l'espace à mettre en œuvre au niveau de la Place de la Brèche et de ses rues adjacentes. Au travers des avants projets des parties basse et haute de la Place ainsi que de la place du Roulage, des aménagements ont été définis. Il convient donc aujourd'hui de mener une étude globale tout mode intégrant la formalisation récente des projets de la place de la Brèche, de la place du Roulage et de la gare multimodale sur le site de la gare SNCF.

Cette étude de modélisation du trafic programmée en fin d'année et réalisée à partir du modèle multimodal de déplacements établi récemment dans le cadre de l'élaboration du PDU, permettra d'envisager l'impact des différents aménagements du centre ville sur les reports de trafic de transit, mais aussi d'analyser la problématique de la circulation et de la régulation du trafic tous modes confondus, dans l'hyper centre de l'agglomération, et ainsi d'appréhender au mieux l'évolution des déplacements multimodaux sur ce secteur

Les différents scénarii élaborés devront notamment permettre de tester et d'évaluer la durée des différents déplacements en centre ville selon le mode de transport utilisé, d'analyser différents paramètres permettant de juger de la pertinence de créer une ou plusieurs voies en site propre, etc...

Aussi, compte tenu des enjeux d'intérêt communautaire que comporte cette étude et conformément aux compétences du Conseil Général des Deux Sèvres au titre du transport collectif, cette étude de modélisation et test du trafic pourrait être suivie et financée conjointement par la Ville de Niort, le Conseil Général et la CAN.

Le plan de financement de l'étude modélisation et test de trafic s'établit ainsi :

<b>DEPENSES HT</b>		<b>RECETTES</b>	
Etude	16 700 €	Ville de Niort (40%)	6 680 €
		CAN (40%)	6 680 €
		Conseil Général des Deux Sèvres (20%)	3 340 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 700 €</b>	<b>TOTAL TOTAL</b>	<b>16 700 €</b>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- valider le plan de financement,
- autoriser en conséquence Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Communauté d'Agglomération Niortaise et du Conseil Général des Deux Sèvres.

Les dépenses et recettes seront imputées au budget 2005 de la Ville de Niort sur le chapitre 8300308241 fonction 8241 compte 2031.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 41  
Contre : 0  
Abstention : 0

Non participé : 0  
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)